Délinquance ethnique à Rotterdam

05/06/2009 à 18h55

Plus de la moitié (55%) des jeunes ressortissants néerlandais d'origine marocaine de la ville de Rotterdam ont un casier judiciaire selon une étude publiée dans le quotidien néerlandais *De Volkskrant*. En guise de comparaison, 40% des jeunes hommes originaires des Antilles néerlandaises et du Surinam vivant à Rotterdam ont un casier, contre 36% pour les Néerlandais d'origine turque de la ville. Les autochtones eux-mêmes sont seulement 18,4% à en avoir un.

Ces statistiques sur la criminalité chez les groupes minoritaires du pays montrent des chiffres bien plus élevés que ceux estimés à ce jour par le Bureau central néerlandais de statistique (CBS). Cependant la méthodologie utilisée par les universitaires diffère de celle du CBS. Contrairement à l'organisme gouvernemental, ***les chercheurs ont inclus dans leur étude, les immigrés de deuxième génération nés aux Pays-Bas.*** *Cette situation au sein de la population d'origine étrangère peut s'expliquer selon les initiateurs de l'étude par le fait que Rotterdam soit la seule ville néerlandaise à enregistrer l'origine ethnique des criminels depuis 2002.*

Deuxième ville des Pays-Bas, Rotterdam compte près de 600 000 habitants dont 40 000 sont originaires du Maroc. Par ailleurs la moitié de ses habitants n'y sont pas originaires ou ont au moins un parent né à l'étranger.

[Source, via *(Salon Beige)]*